République Centrafricaine, Octobre 2021 à Juillet 2024

L’examen par le groupe multipartite des résultats et de l’impact de l’ITIE

Contenu

[Introduction 1](file:///C:/Users/kr71/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/GGRRHUVH/Fr%20Draft%20Outcomes%20and%20impact%20template.docx#_Toc57894890)

[Partie I : Pertinence de la mise en œuvre de l’ITIE 2](file:///C:/Users/kr71/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/GGRRHUVH/Fr%20Draft%20Outcomes%20and%20impact%20template.docx#_Toc57894891)

[Plan de travail (Exigence 1.5) 2](file:///C:/Users/kr71/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/GGRRHUVH/Fr%20Draft%20Outcomes%20and%20impact%20template.docx#_Toc57894892)

[Suivi des progrès 4](file:///C:/Users/kr71/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/GGRRHUVH/Fr%20Draft%20Outcomes%20and%20impact%20template.docx#_Toc57894893)

[Innovations et impact 8](file:///C:/Users/kr71/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/GGRRHUVH/Fr%20Draft%20Outcomes%20and%20impact%20template.docx#_Toc57894894)

[Partie II: Débat public 10](file:///C:/Users/kr71/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/GGRRHUVH/Fr%20Draft%20Outcomes%20and%20impact%20template.docx#_Toc57894895)

[Données ouvertes (Exigence 7.2) 10](file:///C:/Users/kr71/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/GGRRHUVH/Fr%20Draft%20Outcomes%20and%20impact%20template.docx#_Toc57894896)

[Sensibilisation et communication (Exigence 7.1) 12](file:///C:/Users/kr71/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/GGRRHUVH/Fr%20Draft%20Outcomes%20and%20impact%20template.docx#_Toc57894897)

[Partie III : Durabilité et efficacité 16](file:///C:/Users/kr71/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/GGRRHUVH/Fr%20Draft%20Outcomes%20and%20impact%20template.docx#_Toc57894898)

[Partie IV : Retour d’information des parties prenantes et adoption par le GMP 18](file:///C:/Users/kr71/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/GGRRHUVH/Fr%20Draft%20Outcomes%20and%20impact%20template.docx#_Toc57894899)

# Introduction

Des divulgations régulières de données sur l’industrie extractive ne sont pas très utiles dans la pratique sans une sensibilisation du public, une bonne compréhension de la signification des chiffres et un débat public sur l’utilisation efficace des revenus issus des ressources. Les exigences de l’ITIE portant sur les résultats et l’impact cherchent à assurer que les parties prenantes sont engagées dans un dialogue sur la gestion des revenus issus des ressources naturelles. Les divulgations de l’ITIE mènent au respect des Principes de l’ITIE en contribuant à un débat public plus large. Il est également capital que les leçons apprises de la mise en œuvre soient suivies d’actions, que les recommandations de mise en œuvre de l’ITIE soient prises en compte et suivies d’action le cas échéant et que la mise en œuvre de l’ITIE se fasse sur une base stable et durable.

Le groupe multipartite peut utiliser ce modèle pour superviser les résultats et l’impact de la mise en œuvre de l’ITIE. Lorsque les informations sont facilement accessibles ailleurs, il est suffisant d’inclure un lien vers les documents accessibles au public. Le champ d’application de ce modèle reflète l’Exigence 1.5 de la Norme ITIE sur les plans de travail et les Exigences 7.1 à 7.4 sur les résultats et l’impact.

Le groupe multipartite doit examiner les résultats et l’impact de la mise en œuvre de l’ITIE annuellement (Exigence 7.4). Le groupe multipartite est encouragé à mettre à jour ce document annuellement afin de superviser les progrès, opérer un suivi des efforts visant à améliorer l’accessibilité des données et informer la planification des travaux.

Afin d’informer la Validation, il est exigé du groupe multipartite que celui-ci soumette le formulaire complété à l’équipe de Validation du Secrétariat international au plus tard à la date de début de la Validation. La période reflétée dans cet examen peut être la période depuis la Validation précédente ou l’année calendaire/l’exercice fiscal précédent. Le groupe multipartite doit clairement indiquer la période couverte par l’examen.

L’examen annuel des résultats et l’impact de la mise en œuvre de l’ITIE effectué par le groupe multipartite doit être accessible au public, et les parties prenantes au-delà des membres du groupe multipartite doivent avoir la possibilité de fournir un retour d’information sur le processus ITIE (Exigence 7.4).  
Partie I : Pertinence de la mise en œuvre de l’ITIE

## Plan de travail (Exigence 1.5)

L'objectif de cette [exigence](https://eiti.org/fr/eiti-standard-2019) est d’assurer que la planification annuelle de la mise en œuvre de l'ITIE soutient la mise en œuvre des priorités nationales pour les industries extractives tout en définissant des activités réalistes qui sont le résultat de consultations avec le gouvernement, l'industrie et la société civile au sens large. Le plan de travail annuel de l'ITIE doit être un document de redevabilité clé pour le Groupe multipartite vis-à-vis des collèges plus larges et du public.

Auto-évaluation du groupe multipartite.   
  
atteint / En grande partie

Justification :

Le Plan de Travail de la mise en œuvre de l’ITIE en République Centrafricaine est en grande partie atteinte en ce que :

* le Gouvernement a consenti seul les efforts pour mobiliser les ressources domestiques pour la mise en œuvre de l’ITIE.
* Les parties prenantes se sont engagées à poursuivre la mise en œuvre de l’initiative en dépit d’une part, de faibles ressources financières et d’autre part, de l’absence de renforcement des capacités des membres du Comité de Pilotage.

**1. Informations de base sur le plan de travail ITIE actuel.**

|  |  |
| --- | --- |
| Période couverte par le plan de travail ITIE actuel | Août 2021 à Juillet 2024 |
| Information sur l’accès public au plan de travail | * Sur le site de l’ITIE-RCA <https://www.itierca.com/page/?href=plan-action>   https://app.itierca.com/assets/images/page/PARTIE%20NARRATIVE%20DU%20PLAN%20DE%20TRAVAIL%20DE%20L'ITIE%20RCA%202021%202023%20ADOPTE%20LE%2009%20AOUT%202021.pdf  Le Plan de Travail ITIE-RCA couvre une période de trois ans allant d’Août 2021 à Juillet 2024. Ce plan n’a pas fait l’objet de mise à jour annuelle.  Toutefois, il est relevé chaque année une évaluation des activités exécutées et celles non exécutées qui ont fait l’objet de report dans le Plan d’action annuel 2024-2025. <https://app.itierca.com/assets/images/page/PLAN%20DE%20TRAVAIL%20ACTUALISE%20AVRIL%202024-MARS%202025.pdf>  <https://app.itierca.com/assets/images/page/PARTIE%20NARRATIVE%20DU%20PLAN%20DE%20TRAVAIL%20DE%20L'ITIE%20RCA%20AVRIL%202024%20-%202025%20ADOPTE%20LE%2028%20Mars%202024.pdf>   * Les journaux : L’AURORE et RCA-ACTUALITES   Les journaux ont servi également à la publication du plan de travail 2021-2024 et celui de 2024-2025 (<https://app.itierca.com/assets/images/rapport/fichier_1plan-de-travail-triennal-itie-rca-aout-2021-juillet-2024-adopte-par-le-comite-national-de-pilotage-le-09-aout-2021.PDF>)  (<https://app.itierca.com/assets/images/rapport/fichier_1plan-de-travail-triennal-itie-rca-aout-2021-juillet-2024-adopte-par-le-comite-national-de-pilotage-le-09-aout-2021-rca.PDF>) |
| Processus suivi pour l’élaboration du plan de travail ITIE actuel | * Les priorités nationales sont définies par chaque collège ainsi que les membres qui ne siégent pas au Comité National de Pilotage. * Le Secrétariat technique compile les priorités et établit le projet de plan de travail. * Le Comité National de Pilotage adopte en session, le plan de travail après avoir recueilli les desideratas de tous.   <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/PROCES%20VERBAL%20DE%20LA%20SESSION%20ORDINAIRE%20DU%20CNP%20DU%2028%20MARS%202024.pdf>     * Le Comité National de Pilotage fixe la priorité nationale des industries extractives sur la base des objectifs définis et des activités convenues. |
| Adoption du plan de travail par le GMP | Un nouveau plan de travail 2024-2025 est adopté. <https://app.itierca.com/assets/images/page/PLAN%20DE%20TRAVAIL%20ACTUALISE%20AVRIL%202024-MARS%202025.pdf>  <https://app.itierca.com/assets/images/page/PARTIE%20NARRATIVE%20DU%20PLAN%20DE%20TRAVAIL%20DE%20L'ITIE%20RCA%20AVRIL%202024%20-%202025%20ADOPTE%20LE%2028%20Mars%202024.pdf>  Il s’agit de la mise à jour du plan de travail triennal août 2021 à juillet 2024  <https://www.itierca.com/page/?href=plan-action> |

**2. Expliquez comment les objectifs du plan de travail reflètent les priorités nationales pour les industries extractives. Donnez des liens vers les documents pertinents, comme les études ou plans de développement nationaux, le cas échéant.**

|  |
| --- |
| Le Plan de Relevement et de la Consolidation de la Paix en Centrafrique (<https://app.itierca.com/assets/images/page/RCPCA%20final%20A4_FR.pdf>); (<https://app.itierca.com/assets/images/secteur/POLITIQUE%20FORESTIERE%20DE%20LA%20REPUBLIQUE%20CENTRAFRICAINE.PDF>)   * La mise en œuvre des objectifs du Plan de Travail 2021-2024 ont permis de réaliser la priorité nationale qui consiste à reviser le cadre juridique et renforcer la bonne gouvernance en vue d’accroitre la redevabilité dans les secteurs extractif et forestier. (<https://app.itierca.com/assets/images/page/DOCUMENT%20DE%20STRATEGIE%20DE%20MISE%20EN%20%20VALEUR%20DES%20RESSOURCES%20MINERALES%20ET%20PETROLIERES.pdf>)   La politique de transparence menée par l’ITIE a determiné le Gouvernement à opter pour la publication des contrats et des mesures préventives dans le Code Minier sur les questions des propriétés réelles, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, l’obligation faite aux entreprises minières de mettre en œuvre l’ITIE et d’adopter ses Principes et Criteres. L’ITIE devient un outil de réformes du secteur minier.  L’ITIE a modifié globalement la politique du Gouvernement en matière de la transparence et de la gouvernance du secteur extractif en prenant en compte la philosophie ITIE dans le Code Minier.    Les activités de collecte des données statistiques et fiscales qui se faisaient manuellement ont amené les Directions Générales des Impôts et des Douanes à digitaliser leurs services techniques en vue de les dynamiser. |

*3. Question facultative : le GMP a-t-il élaboré une théorie du changement portant sur la façon dont la mise en œuvre de l’ITIE pourra traiter des défis identifiés pour le secteur dans le pays ? Le cas échéant, merci d’inclure les références aux documents correspondants ici.*

|  |
| --- |
| Le Comité National de Pilotage s’est basé sur la priorité nationale pour intégrer la NORME ITIE dans le projet du Code Minier ainsi que des meilleurs pratiques internationales de gouvernance telles que la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre le travail des enfants.  Le Code Minier étant en cours d’adoption, la publication de la version finale sera faite sur le site de l’ITIE-RCA après sa promulgation. |

## Suivi des progrès

**4. Fournissez un aperçu des activités menées durant la période examinée et des progrès accomplis pour atteindre les objectifs du plan de travail précédent.** Le GMP est encouragé à fournir un résumé ici et à documenter les progrès de façon plus détaillée dans le plan de travail lui-même.

|  |
| --- |
| * Réunions des Collèges (Gouvernement, Entreprises Extractives, Société Civile). <https://www.itierca.com/event/rencontre-du-ministre-des-mines-et-de-la-geologie-rufin-benam-beltoungou-avec-les-operateurs-du-secteur-minier-relative-aux-preparatifs-de-rapport-itie-post7>   <https://www.itierca.com/event/atelier-de-renforcement-des-capacites-des-acteurs-de-la-societe-civile-sur-leur-role-dans-la-mise-en-oeuvre-de-litie-post6>  <https://www.itierca.com/event/reunion-preparatoire-de-la-validation-de-litie-rca-post9>   * Organisations des sessions ordinaires et extraordinaires. <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/PROCES%20VERBAL%20DE%20LA%20SESSION%20ORDINAIRE%20DU%20CNP%20DU%2028%20MARS%202024.pdf>   <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/PROCES%20VERBAL%20DE%20LA%20SESSION%20DU%20CNP%20DU%2017%20NOVEMBRE%202022.PDF>  <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/PROCES%20VERBAL%20DE%20LA%20SESSION%20ORDINAIRE%20DU%20COMITE%20DE%20PILOTAGE%20DE%20L'ITIE-RCA.pdf>  <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/PROCES%20VERBAL%20DE%20LA%20SESSION%20EXTRAORDINAIRE%20DU%20CNP%20ITIE%20DU%2029%20DECEMBRE%202022.PDF>   * Divulgation des données statistiques et fiscales des années 2016,2017, 2018 et 2019 (<https://www.itierca.com/doc/rapport-2019-pid11/>). * Vulgarisation des informations relatives à la procédure de passation des contrats et l’octroi des permis et licences d’exploitation des ressources naturelles. (<https://app.itierca.com/assets/images/page/LOI%20N%C2%B009.005%20DU%2028%20AVRIL%202009%20PORTANT%20CODE%20MINIER.pdf>); (<https://app.itierca.com/assets/images/page/GUIDE%20DE%20PROCEDURE%20A%20L'USAGE%20DES%20OPERATEURS%20MINIERS-1.pdf>) ; (<https://app.itierca.com/assets/images/secteur/DECRET%20FIXANT%20LES%20MODALITES%20D'ATTRIBUTION%20DES%20PERMIS%20D'EXPLOITATION%20ET%20D4AMENAGEMENT.pdf);(https://app.itierca.com/assets/images/secteur/DONNEES%20PARTICULIERES%20D'APPEL%20D'OFFRES.pdf)> * Vérification des Registres des permis et licences. * Définition des mesures pour surmonter les obstacles qui limitent ou empêchent la divulgation des contrats, permis et licences qui sont octroyés. (<https://app.itierca.com/assets/images/rapport/ETUDE%20SUR%20LA%20TRANSPARENCE%20DES%20CONTRATS%20MINIER%20PETROLIER%20ET%20FORESTIER%20EN%20RCA.pdf> * Elaborer et adopter les TDR pour le recrutement de l’Administrateur Indépendant et les formulaires de déclaration. (<https://app.itierca.com/assets/images/rapport/PROCES%20VERBAL%20DE%20LA%20PREMIERE%20SESSION%20ORDINAIRE%20DE%20L'ITIE-RCA%20AU%20TITRE%20DE%20L'ANNEE%202022.pdf>); (<https://app.itierca.com/assets/images/rapport/PROCES%20VERBAL%20DE%20L'ATELIER%20DE%20FORMATION%20SUR%20LES%20FORMULAIRES%20DE%20DECLARATION.PDF>) . * Publication sur les sites les Rapports ITIE et tout autre document nécessaire au débat public (<http://itierca.com/doc/rapport-2020-pid23/>); (<http://itierca.com/doc/rapport-2021-pid18/>);( <https://ministereminesrca.com/rapport-itie-rca-2021/>) * Création du site web ITIE-RCA et abonnement annuel ([www.itierca.com](http://www.itierca.com)). * Adoption des Rapports annuels d’activités (2021,2022 et 2023) lors de la session du 28 mars 2024   <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/RAPPORT%20ANNUEL%20D'ACTIVITES%202021.PDF>  <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/RAPPORT%20ANNUEL%20D'ACTIVITES%202022.PDF>  <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/RAPPORT%20ANNUEL%20D'ACTIVITES%202023.PDF>   * Description du cadre juridique et de la fiscalité applicable au secteur extractif et forestier.(<https://app.itierca.com/assets/images/rapport/ETUDE%20SUR%20LA%20TRANSPARENCE%20DES%20CONTRATS%20MINIER%20PETROLIER%20ET%20FORESTIER%20EN%20RCA.pdf>) * Mise en œuvre des mesures pouvant permettre de créer un registre public des bénéficiaires effectifs des entreprises. (<https://app.itierca.com/assets/images/rapport/ETUDE%20SUR%20LA%20TRANSPARENCE%20DES%20CONTRATS%20MINIER%20PETROLIER%20ET%20FORESTIER%20EN%20RCA.pdf>) .   Il est envisagé dans le Plan d’action 2024-2025, le recrutement d’un consultant pour aider à réaliser une feuille de route et à remplir les formulaires des déclarations des propriètés effectives.   * Recrutement d’un Administrateur Indépendant pour les Rapports des exercices 2020 et 2021. (cf : Contrat signé entre le Cabinet ENERTEAM et le Secrétariat Technique de l’ITIE-RCA). * Organisation de la réunion de lancement et de cadrage de la mission de l’Administrateur Indépendant. (<https://app.itierca.com/assets/images/rapport/PROCES%20VERBAL%20DE%20L'ATELIER%20DE%20FORMATION%20SUR%20LES%20FORMULAIRES%20DE%20DECLARATION.PDF>). * Mise en œuvre des mesures pouvant permettre de créer un Registre Public des Bénéficiaires effectifs des entreprises qui exercent dans le secteur extractif. <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/PROJET%20DE%20LA%20MISE%20EN%20OEUVRE%20DE%20LA%20FR-ITIE-RCA%20VF.pdf> * <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/PROCES%20VERBAUX%20DE%20LA%20COMMISSION%20DE%20REDACTION%20DE%20LA%20FEUILLE%20DE%20ROUTE.pdf> * Séance de travail des acteurs de la Société civile, membres du CNP avec le Ministre des Mines et de la Géologie sur les recommandations tirées de la mise en œuvre de l'ITIE et l’appui technique indispensable à la creation d’un site web de la société civile destiné à publier les informations sur les activités de gouvernance du secteur extractif de la RCA et celles de l’ITIE. <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/RAPPORT%20DE%20MISSION%20D'EVALUATION%20DES%20RECOMMANDATIONS%202020%20DE%20LA%20SOCIETE%20CIVILE-1.PDF>   Un site ITIE de la société civile est créé ( itie-rca.net) et un début de solution est apporté en lançant une étude sur le cadastre minier.   * Vulgarisation du nouveau modèle de validation auprès des Parties Prenantes et sensibilisation sur les enjeux de la validation RCA. (<https://app.itierca.com/assets/images/rapport/PROCES%20VERBAL%20DE%20LA%20REUNION%20DU%20CNP%20SUR%20LE%20MECANISME%20DE%20LA%20VALIDATION.PDF>) . * Rencontre du Ministre des Mines et de la Géologie avec les opérateurs des secteurs minier et pétrolier. (<https://app.itierca.com/assets/images/rapport/COMPTE%20RENDU%20DE%20LA%20RENCONTRE%20DU%20MINISTRE%20DES%20MINES%20ET%20DE%20LA%20GEOLOGIE%20AVEC%20LES%20OPERATEURS%20DES%20SECTEURS%20MINIER%20ET%20PETROLIER.PDF>) * Elaboration, adoption et mise à jour du plan de travail. * collecte de données et examen par le groupe multipartite des résultats et de l'impact de l'ITIE. * appel à manifestation de points de vue sur la participation des parties prenantes. En cours. * envoie des données et documents au Secrétariat International. |

## Recommandations de la mise en œuvre de l'ITIE (Exigence 7.3)

Auto-évaluation du groupe multipartite.   
  
 En grande partie atteinte

Justification : les activités prévues dans le Plan du Travail sont en grande partie atteinte. Les difficultés rencontrées, qui n’ont pas permis d’atteindre les objectifs résultent de ce que l’ITIE-RCA manque un peu de capacité car, elle a des expériences sur les règles de l’ITIE et la mise en œuvre des Normes ITIE de 2019 reste un défi pour le CNP.

De même, la difficile et la tardive mobilisation des ressources financières ont impacté négativement sur l’exècution du chronogramme des activités ITIE.

L'objectif de cette [exigence](https://eiti.org/fr/eiti-standard-2019) est d’assurer que la mise en œuvre de l'ITIE est un processus d'apprentissage continu qui contribue à l'élaboration des politiques, sur la base de l'examen régulier par le Groupe multipartite des résultats et des recommandations du processus ITIE et de la mise en œuvre des recommandations qu'il juge prioritaires.

**5. Donnez un aperçu des réponses fournies par le groupe multipartite/ des progrès effectués relativement aux recommandations issues des déclarations et de la Validation ITIE ainsi que sur les lacunes en information, conformément à l’Exigence 7.3.**

Le groupe multipartite est tenu d’établir une liste des recommandations et des activités qui ont été entreprises en vue de répondre à chacune d’entre elles, ainsi que le niveau d’avancement dans la mise en œuvre de chaque recommandation. Dans les cas où le gouvernement ou le groupe multipartite a décidé de ne pas mettre en œuvre une recommandation, il est demandé au groupe multipartite d’expliquer les raisons ayant motivé cette décision.

|  |  |
| --- | --- |
| **Recommandation:** | **Statut/progrès:** |
| Activation du site internet de l’ITIE-RCA | Atteint |
| Communication et suivi du plan de travail. | Atteint   * Sur le site de l’ITIE-RCA <https://www.itierca.com/page/?href=plan-action> * Les journaux   <https://www.itierca.com/event/plan-de-travail-triennal-itie-rca-aout-2021-juillet-2024-adopte-par-le-comite-national-de-pilotage-le-09-aout-2021-rca-post25>  <https://www.itierca.com/event/plan-de-travail-triennal-itie-rca-aout-2021-juillet-2024-adopte-par-le-comite-national-de-pilotage-le-09-aout-2021-post24> |
| Publication des procédures et des modalités d’attribution des permis. | Atteint  <https://app.itierca.com/assets/images/secteur/DECRET%20FIXANT%20LES%20MODALITES%20D'ATTRIBUTION%20DES%20PERMIS%20D'EXPLOITATION%20ET%20D4AMENAGEMENT.pdf> |
| Amélioration du cadastre minier. | Atteint partiellement |
| Mise en place du Registre Spécial des Hydrocarbures. | Atteint partiellement |
| Amélioration du Registre des titres forestiers. | Atteint partiellement |
| Divulgation des contrats du secteur extractif. | Atteint |
| Mise en place du registre sur la propriété effective. | Non |
| Rapport Annuel d’Activité. | Atteint partiellement |
| Mise en place d’une base de données des entreprises extractives. | Atteint pour le secteur forestier (il existe un Centre de Données forestières)  Atteint partiellement pour le secteur minier |
| Soumission des formulaires de déclaration. | Atteint |
| Contribution du secteur extractif dans le budget de l’Etat. | Atteint <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/RAPPORT%20ITIE%20RCA%202021.pdf> |
| Statistiques concernant l’emploi dans le secteur extractif. | Non atteint |
| Elaboration d’un Rapport annuel par la Direction Générale des Eaux et Forêts. | Atteint |
| Amélioration de la cohérence des données de production et d’exportation dans le secteur extractif. | Non atteint.  Il existe d’importantes disparités et discordances dans les données relatives à la production et à l’exportation dans le secteur extractif auquel sont parfois associé des activités de production et d’exportation illégales et en dehors du circuit formel.  Ces divergences exigent une analyse approfondie afin de clarifier la fiabilité des données et d’assurer leur coherence dans le secteur extractif <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/RAPPORT%20ITIE%20RCA%202021.pdf> (page 92)  Cette recommandation a été notifiée au Ministère des Mines pour des actions concrètes à mettre en œuvre à cet effet. (annexes de la correspondance) |

**6. Comment les leçons tirées de la mise en œuvre de l’ITIE ont-elles informé le plan de travail actuel ?**

|  |
| --- |
| L’analyse de la mise en œuvre de l’ITIE, des recommandations et des études ainsi que des Rapports ont permis d’identifier les défis suivants :   * Réformes institutionnelles pour améliorer la transparence dans la chaîne de valeur. * Organisation des groupes de travail en collège des parties prenantes. * Mise à la disposition du Secrétariat Technique des moyens de la réalisation des activités. * Sensibilisation des parties prenantes pour une meilleure utilisation des données dans le débat public. * Renforcement du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ainsi que la lutte contre la corruption.   En ce qui concerne les recommandations issues des Rapports ITIE et de l’étude sur la transparence des contrats, les Départements Ministériels concernés ont été regulièrement saisis afin d’entreprendre des reformes nécéssaires visant à remedier aux anomalies constatées qui ont fait l’objet des recommandations. <https://app.itierca.com/assets/images/page/MISSION%20D'EVALUATION%20DES%20RECOMMANDATIONS%20PAR%20LA%20SOCIETE%20CIVILE.PDF>  Quant aux recommandations sur la mise en œuvre de l’ITIE, le Comité National de Pilotage a inscrit dans le plan de travail ITIE-RCA 2024-2025 :   * La tenue de réunions régulières du CNP. * Le renforcement de capacités du personnel du Secrétariat Technique et de toutes les parties prenantes. * L’organisation des ateliers de sensibilisation sur les thématiques indispensables à la mise en oeuvre de l’ITIE. * Le suivi des recommandations des Rapports ITIE. * La réalisation d’une étude sur la mise en œuvre de l’exigence 2.5. * La publication régulière des Rapports ITIE. * La divulgation des contrats. |

## Innovations et impact

**7. Résumez toute action menée par le GMP pour aller au-delà des Exigences de l’ITIE et traitant de priorités de gouvernance du secteur extractif au niveau national et local.**

|  |
| --- |
| * Implication et travail en synergie avec le Processus de Kimberley. * Intégration de la Norme ITIE dans le projet de Code minier. * Extension des Exigences de la Norme ITIE au secteur forestier. * Intégration des points focaux dans le dispositif de la mise en œuvre de l’ITIE et leur participation aux travaux du Comité National de Pilotage. |

**8. A quels types de résultats et d’impacts ces mesures ont-elles donné lieu pendant la période examinée ?**

|  |
| --- |
| * La synergie entre l’ITIE-RCA et le Secrétariat Permanent du Processus de Kimberley a permis de mutualiser les efforts de traçabilité et de transparence lors des débats en plénière du Processus de Kimberley sur la levée de suspension de l’exportation des diamants.   Le Directeur Général du Processus de Kimberley siège desormais au CNP. Sa contribution aux débats lors des sessions du Comité a permis d’avoir des informations sur les données de production et la traçabilité sur la chaîne de valeur de la commercialisation de diamant.   * Il s’agit de l’extension des Normes ITIE au-delà de son périmettre d’action en intégrant le secteur de la forêt. Les Rapports ITIE présentent depuis lors les données statistiques et fiscales du secteur de la forêt. * La création des points focaux a permis au Secrétariat Technique et au Comité National de Pilotage d’avoir des informations fiables à temps réel. <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/LISTE%20ACTUALISEE%20DES%20POINTS%20FOCAUX%20DES%20ADMINISTRATIONS.pdf>   Lettres de désignation des points focaux  <https://app.itierca.com/assets/images/blog/lettre-de-designation-de-deux-points-focaux-douanes.pdf>  <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/LETTRE%20DE%20DESIGNATION%20DU%20POINT%20FOCAL%20DE%20L'ICASEES.PDF>   * Amélioration du cadre juridique du secteur minier notamment l’inclusion des initiatives de gouvernance des industries extractives dans le Code Minier à savoir les Normes ITIE et les outils de lutte contre l’exploitation illégale des ressources naturelles définis par la Conférence Internationale sur les Régions des Grands Lacs. |

**9. Si le GMP prévoit d’inclure de nouvelles questions ou approches à la mise en œuvre de l’ITIE, merci de les décrire ici.**

|  |
| --- |
| Le CNP ne prévoit pas jusque là, d’inclure des nouvelles questions ou approches à la mise en œuvre de l’ITIE. |

**10. A quels types de résultats et d’impacts est-il attendu que ces plans donnent lieu ?**

|  |
| --- |
| * Que les administrations et les entreprises intégrent la redevabilité dans leur système de fonctionnement. * Que la communication et la transparence à travers la divulgation systématique des contrats, des propriétés réelles, des données statistiques et fiscales deviennent un principe de gouvernance des administrations et des entreprises. * Sécuriser les recettes des secteurs minier et forestier. * Faire de la transparence une réalité au niveau national. * Informer suffisamment le public sur les contrats minier, pétrolier et forestier. * Faire participer la population à la prise des décisions sur la gouvernance des secteurs couverts par l’ITIE. |

**11. Résumez les efforts du GMP pour renforcer l’impact de la mise en œuvre de l’ITIE durant la période examinée, y compris toute action pour élargir le champ d’application et améliorer la granularité des déclarations ITIE ou visant à renforcer les relations avec les parties prenantes. Le GMP est encouragé à documenter la façon dont il a pris en compte les questions de genre et d’inclusivité.**

|  |
| --- |
| * **Renforcement de l’impact de la mise en œuvre de l’ITIE par le GMP**   Le GMP travaille à la sensibilisation des administrations et des entreprises ainsi que des organisations de la société civile à mieux appréhender le concept ITIE ; mais surtout ses mécanismes de mise en œuvre et son importance sur la gouvernance des ressources naturelles.   * **Action pour élargir le champ d’application et d’amélioration des déclarations ITIE**   Le CNP œuvre à l’élargissement du périmètre d’application et d’amelioration des déclarations ITIE.  La participation active de la coordination nationale de l’ITIE-RCA aux travaux des plénières du Processus de Kimberley vise à indiquer à la Communauté Internationale la volonté du GMP de voir lever la sanction sur l’exportation du diamant centrafricain, ceci en vue d’obtenir l’extension des zones vertes afin d’avoir un élargissement du périmètre ITIE.  Les actions en vue d’amélioration des déclarations ITIE sont menées notamment la sensibilisation des entités déclarantes à procéder à des déclarations systematiques accessibles à un large public.  Quant à la fiabilité des données, le CNP sensibilise les entreprises à auditer à temps les états financiers avant la collecte des données pour les déclarations ITIE.   * **La question de genre et d’inclusivité.**   La question du genre et d’inclusivité a été prise en compte par l’ITIE-RCA en ce que les membres du CNP sont constitués des hommes et des femmes. La réforme prochaine du cadre juridique et institutionnel visera à prévoir la désignation d’un titulaire et d’un de sexe différent. |

# Partie II : Débat public

## Données ouvertes (Exigence 7.2)

Auto-évaluation du groupe multipartite.   
En grande partie atteint.

Justification :

La politique des données ouvertes adoptée par le Comité National de Pilotage vise, bien entendu, les débats publics sur les informatinos publiées par l’ITIE.

Le premier résultat en terme d’objectif est le débat sur l’ensemble des pans de la gouvernance du secteur minier et plus particulièrement l’introduction des Normes ITIE dans le Code Minier en cours d’adoption.

L'objectif de cette [exigence](https://eiti.org/fr/eiti-standard-2019) est de permettre une utilisation et une analyse plus larges des informations sur les industries extractives, par le biais de la publication d'informations dans des données ouvertes et des formats interopérables.

**12. Politique sur les données ouvertes et divulgations**

|  |  |
| --- | --- |
| Fournissez un lien vers la politique sur les données ouvertes adoptée par le GMP (Exigence 7.2.a) | Le Comité National de Pilotage de l’ITIE-RCA a adopté la politique des données ouvertes <https://app.itierca.com/assets/images/page/POLITIQUE%20DES%20DONNEES%20OUVERTES%20DE%20LA%20REPUBLIQUE%20CENTRAFRICAINE.pdf> |
| Les données ITIE sont-elles disponibles en format données ouvertes et ce fait est-il connu ? (Exigence 7.2.b) | * Cartographie de la transparence en cours de remplissage. * Cadastre minier |
| Le GMP a-t-il identifié des lacunes dans la disponibilité de données ITIE en format données ouvertes ? Le cas échéant quels types de lacunes ? (Exigence 7.2.b) | NON |
| Le GMP a-t-il fait des efforts pour améliorer l’accessibilité des données en format données ouvertes ? Le cas échéant merci de les décrire. (Exigence 7.2.b) | Tous les Rapports ITIE ont été postés sur le site de l’ITIE-RCA   * Etude sur la transparence des contrats minier, pétrolier et forestier. (<https://app.itierca.com/assets/images/rapport/ETUDE%20SUR%20LA%20TRANSPARENCE%20DES%20CONTRATS%20MINIER%20PETROLIER%20ET%20FORESTIER%20EN%20RCA.pdf>) * Rapport ITIE 2020. (<https://app.itierca.com/assets/images/rapport/Rapport%20ITIE%20RCA%202020_Final.pdf>) * Rapport ITIE 2021. (<https://app.itierca.com/assets/images/rapport/RAPPORT%20ITIE%20RCA%202021.pdf>) |
| Des fichiers de données résumés ont-ils été complétés pour chaque exercice à propos duquel des données ont été divulguées ? (Exigence 7.2.c) | NON |
| *Quelles données divulguées de façon systématique et relevant du champ des divulgations ITIE sont-elles lisibles par machine et intéropérables ? (Exigence 7.2.d)* |  |

## Sensibilisation et communication (Exigence 7.1)

Auto-évaluation du groupe multipartite.   
Partiellement atteint

Justification :

La sensibilisation et la communication sur les activités de la mise en œuvre de l’ITIE en République Centrafricaine sont partiellement atteintes à cause des ressources financières limitées ne pouvant couvrir les prévisions de l’ITIE telles que définies dans le plan de travail, notamment la production des dépliants, les ateliers et formations du public sur l’ITIE et ses modes de fonctionnement ainsi que le rôle du citoyen dans la gouvernance du secteur minier.

L'objectif de cette [exigence](https://eiti.org/fr/eiti-standard-2019) est de permettre un débat public fondé sur des données probantes sur la gouvernance de l'industrie extractive par le biais d’une communication active des données pertinentes aux principales parties prenantes de manière accessible et reflétant les besoins des parties prenantes.

**13. Décrivez les efforts du GMP pendant la période examinée pour assurer que l’information publiée sur le secteur extractif est compréhensible et disponible dans les langues qui conviennent.**

|  |
| --- |
| Les efforts consentis par le CNP pour assurer l’information publiée sur le secteur extractif et veiller à sa compréhension ont consistés en la présentation au grand public et la traduction en langue nationale SANGO de toutes les informations données par l’ITIE. Il s’agit à travers des interview, des conférence des presses, données sur les rapports ITIE, les activités de l’ITIE et la sensibilisation du Gouvernement lors des remises des rapports ITIE.  La presse nationale relaie les mêmes informations en collaboration avec la Cellule chargée de l’information et de la communication du Secrétariat Technique de l’ITIE-RCA.  Les radios communautaires sont mises en contribution pour relayer les mêmes informations.  En langue française, la publication des informations sur le secteur se fait à travers la chaine de télévision VISION 4, destinée à l’international, ceci, en collaboration avec la Cellule de l’information et de communication du Secrétariat Technique de l’ITIE-RCA. |

**14. Donnez des exemples de l’utilisation des données ITIE.**

|  |
| --- |
| Le Gouvernement, les entreprises, voire la Société civile utilisent les données ITIE dans leurs échanges avec les partenaires comme un gage de crédibilité.  Le Gouvernement quant à lui, utilise ITIE dans ses plaidoyers avec le Processus de Kimberley pour indiquer clairement sa volonté de gestion transparente du secteur extractif. Aux investisseurs, il les rassure du climat transparent des affaires et la garantie offerte par cette initiative.  Pour les entreprises extractives, l’adoption de l’ITIE les dédouane des fausses accusations dont elles sont victimes, en indiquant à tous les payements déclarés contenus dans un rapport dit Rapport ITIE-RCA.  Les données ITIE telles que les recommandations issues des Rapports ITIE ont permis d’accélerer la réforme du Code minier.  Pour le Gouvernement, l’ITIE est un outil de réforme du secteur administratif, un outil indispensable (lien vers les discours), une plateforme de dialogue.  La société civile utilise les données ITIE, notamment les recommandations pour demander des comptes à l’Etat sur la mise en œuvre des réformes du secteur <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/RAPPORT%20DE%20MISSION%20D'EVALUATION%20DES%20RECOMMANDATIONS%202020%20DE%20LA%20SOCIETE%20CIVILE-1.PDF>  L’utilisation des données ITIEest faite de manière progressive. Même si des Institutions telles l’Assemblée Nationale n’utilise pas encore des données ITIE, la sensibilisation des Institutions permettra d’atteindre un jour cet objectif. |

**15. Donnez de l’information sur des évènements de sensibilisation organisés pour une meilleure connaissance et une facilitation du dialogue portant sur la gouvernance des ressources extractives, se basant sur les divulgations ITIE.**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nom de l’évènement** | **Courte description de l’évènement** | **Date** | **Lieu** | **Organisateur** | **Nombre et profil des participants** | **Liens vers des informations complémentaires** |
| Atelier de sensibilisation de la société civile | Rôle de la société civile dans la mise en œuvre de l’ITIE et la nécessité de définir un cadre de déontologie |  | Bangui | ITIE-RCA | 60 acteurs de la société civile membres et non membres du Comité National de Pilotage | <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/PRICES%20VERBAL%20DE%20L'ASSEMBLEE%20GENERALE%20ELARGIE%20DU%20COLLEGE%20DE%20LA%20SOCIETE%20CIVILE.PDF> |
| Atelier de formation sur le remplissage des formulaires de déclaration |  |  | Bangui | Cabinet Enerteam et ITIE-RCA | Membres du Comité National de Pilotage et et tous les opérateurs des scecteurs minier, pétrolier et forestier | <https://app.itierca.com/assets/images/rapport/PROCES%20VERBAL%20DE%20L'ATELIER%20DE%20FORMATION%20SUR%20LES%20FORMULAIRES%20DE%20DECLARATION.PDF> |
|  | Les activités menées antérieurement à la période couverte de la validation sont révélatrices de la meilleure compréhension et de la facilitation du dialogue |  | Bangui | ITIE-RCA | * Sensibilisation de la société civile. * Sensibilisation de la presse. * Sensibilisation des opérateurs du secteur extractif. * Sensibilistation des parlementaires. * Conférence de presse du Président de la République. | <https://app.itierca.com/assets/images/page/DECLARATION%20DE%20LA%20SOCIETE%20CIVILE%20RELATIVE%20A%20LA%20SUSPENSION%20DE%20LA%20RCA.pdf>  <https://app.itierca.com/assets/images/page/DECLARATION%20DES%20JOURNALISTES%20RELATIVE%20A%20LA%20SUSPENSION%20DE%20LA%20REPUBLIQUE%20CENTRAFRICAINE%20AUX%20ASSISES%20DES%20INSTANCES%20INTERNATIONALES%20DE%20L'ITIE.pdf>  <https://app.itierca.com/assets/images/page/DECLARATION%20DES%20OPERATEURS%20DU%20SECTEUR%20EXTRACTIF%20RELATIVE%20A%20LA%20SUSPENSION.pdf>  <https://www.itierca.com/event/expose-de-motif-relatif-a-la-demande-de-soutien-du-conseil-national-de-transition-post30>  <https://app.itierca.com/assets/images/blog/engagement-politique-du-president-de-la-republique.pdf> |
| *[Ajoutez des lignes le cas échéant]* |  |  |  |  |  |  |

**16. Décrivez les efforts du GMP pendant la période examinée pour identifier les défis d’accès et les besoins en information des utilisateurs des données, y compris une ventilation par genre et par sous-groupes de citoyens.**

|  |
| --- |
| Les défis de la mise en œuvre de l’ITIE ont été relevés par le Comité National de Pilotage et exprimés par le Coordonnateur National de l’ITIE-RCA au Secrétariat International lors des échanges téléphoniques ou lors des rencontres internationales. Il s’agit des défis tels que :   * Le renforcement des capacités des parties prenantes sur leur rôle dans la mise en œuvre et l’utilisation des données. <https://app.itierca.com/assets/images/blog/fichier_1invitation-du-secretariat-international-de-litie-en-rca.pdf> * Le refus du Secrétariat International d’effectuer une visite en RCA a aussi joué négativement sur la sensibilisation post-levée de suspension. La formation virtuelle n’a atteint que 35% de son objectif pour le Comité National de Pilotage. Car, la connexion à l’internet est un problème recurrent en Centrafrique. * Le financement des activités de l’ITIE. <https://www.finances.gouv.cf/sites/default/files/2024-03/Loi%20de%20Finances%202024.pdf> |

**17. Décrivez les autres efforts entrepris par le GMP pendant la période examinée pour assurer que l’information est largement accessible et diffusée.**

|  |
| --- |
| **La République Centrafricaine est un pays ITIE** dont toute la population connaît l’ITIE comme institution.  Les Rapports ITIE produits pendant la période concernée de validation sont publiés sur les sites web de l’ITIE-RCA, de la société civile, du Ministère des Mines et de la Géologie et sur la page Facebook de l’ITIE-RCA. (<https://ministereminesrca.com/rapport-itie-rca-2020/>)  Les Rapports ont été présentés lors des conférences de presse sur toutes les radios nationales en français et en sango. <https://www.itierca.com/event/conference-de-presse-a-loccasion-de-la-remise-officielle-du-rapport-itie-rca-au-gouvernement-post22>  Le défi majeur de financement ne permet pas de relayer les informations dans les Comités préfectoraux, ni élaborer des dépliants résumant les Rapports ITIE. Toutefois, un effort est en cours pour résumer en Sango les Rapports mais surtout l’urgence en terme de priorité de confectionner des dépliants. |

**18. Comment le GMP pourrait-il améliorer l’accessibilité et la diffusion de l’information, tenant compte des besoins de différents sous-groupes de la population ?**

|  |
| --- |
| * Publication sur le site web de l’ITIE-RCA et du Ministère des Mines et de la Géologie ; * Publication dans les journaux ; * Emissions dans les radios ; * Faire des dépliants en français et en sango ; * Disséminer les Rapports en province ; * Animer des émissions sur les radios locales. |

# Partie III : Durabilité et efficacité

Résultats et impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur la gouvernance des ressources naturelles (Exigence 7.4)

Auto-évaluation du groupe multipartite.   
  
En grande partie atteint

Justification :

La mise en œuvre de l’ITIE a impacté véritablement sur la gouvernance des ressources naturelles en RCA.

L’accelération de la reforme du secteur minier

un environnement porteur pour la participation citoyenne à la gouvernance des secteurs extractif et forestier

L'objectif de cette [exigence](https://eiti.org/fr/eiti-standard-2019) est d'assurer un suivi et une évaluation publics réguliers de la mise en œuvre, y compris une évaluation visant à déterminer si l'ITIE atteint ses objectifs, en vue d'assurer la propre redevabilité publique de l'ITIE.

**19. Le GMP doit présenter toute information ou tout élément probant supplémentaire liés aux indicateurs d’évaluation de la durabilité et de l’efficacité de la mise en œuvre de l’ITIE.**

Chaque indicateur se verra attribuer 0, 0.5 ou 1 point par le Conseil d’administration de l’ITIE. Les points seront ajoutés au score de la composante « Résultats et impact ». L’évaluation de la performance sur les indicateurs se basera sur l’information fournie par le GMP, sur des sources accessibles au public, sur les consultations avec les parties prenantes et les divulgations effectuées par le pays de mise en œuvre et les entreprises. Merci de vous référer au Guide de Validation de l’ITIE pour plus d’information sur l’évaluation de la performance sur ces indicateurs.

1. La mise en œuvre de l’ITIE traite de défis de gouvernance du secteur extractif pertinents au niveau national. Cet indicateur reconnait également les efforts visant à aller au-delà de la Norme ITIE.

|  |
| --- |
| La politique de la perennisation de l’ITIE se fait à travers des grandes réformes entreprises par le Gouvernement.  Il s’agit de la domestication de la Norme ITIE dans les lois nationales et les pratiques administratives de gouvernance transparente des ressources naturelles.  Le défi de la publication des propriétés réelles des entreprises, de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, de la divulgation des contrats prôné par l’ITIE est intégré desormais dans le Code Minier et bientôt dans le Secteur Forestier. Ces données relevant des meilleures pratiques internationales permettent à la République Centrafricaine d’attirer les investisseurs.  La reforme du cadastre minier en cours, est la resultante des recommandations des Rapports ITIE.  L’utilisation desormais des Rapports ITIE permet au Processus de Kimberley de mieux s’informer sur la situation contextuelle, les données de production et d’exportation mais surtout les zones de productions dont émanent les diamants  L’instauration de la Norme ITIE dans les lois aura la vocation d’œuvrer à la durabilité et l’efficacité de la Norme. |

1. Les données du secteur extractif sont divulguées systématiquement par des déclarations régulières du gouvernement et des entreprises.

|  |
| --- |
| Il y a un problème serieux, celui d’hebergement et d’administration des sites web des Départements Ministerièls. Ces sites ne fonctionnent pas de manière permanente. Un effort est en cours pour les redynamiser.  C’est pourquoi l’ITIE-RCA encourage les entités gouvernementales déclarantes à faire des publications systématiques.  Il y a lieu d’indiquer clairement que les entreprises extractives sont constituées principalement des bureaux d’achat à cause de l’exploitation purement artisanale de l’or et du diamant, les seules substances du secteur extractif dont couvre l’ITIE.  Quant au secteur de la forêt qui vient d’être intégré dans le périmetre de l’ITIE en République Centrafricaine, une sensibilisation à la divulgation systématique et régulière est en cours. |

1. Il existe un environnement porteur pour la participation citoyenne à la gouvernance du secteur extractif, y compris la participation des communautés affectées.

|  |
| --- |
| Il existe un environnement porteur pour la participation citoyenne à la gouvernance du secteur extractif y compris la participation des communautés affectées.  Les études préalables d’impact environnemental réalisées associent la communauté riveraine et la société civile avant toute délivrance des titres miniers. Ce moment permet le plus souvent à la communauté et la société civile de s’exprimer.  Dans le domaine forestier, les taxes d’abattage destinées aux Communes riveraines sont sécurisées à la Banque Centrale et gérées par elles mêmes apès présentation d’un projet de développement. (voir Eaux et Forêts). Aucun projet ne peut être financé sans l’aval de la Communauté riveraine. |

1. Les données du secteur extractif sont accessibles et utilisées pour des fins d’analyse, de recherche et de plaidoyer.

|  |
| --- |
| L’accessibilité des données du secteur est un voeu pieux car il s’agit de tenir et entretenir des portails électroniques dans lesquelles on peut accéder facilement aux informations relatives au secteur. La question de l’informatisation et de la digitalisation des administrations centrafricaines est un défi national pour non seulement du manque des ressources humaines qualifiées mais aussi pour la qualité des services électroniques non fiable.  Comme toute vocation des données, elles sont utilisées pour des fins de recherche, d’analyse et de plaidoyer. Quelques données publiées peuvent être utilisées à cet effet dont les liens sont disponibles, notamment:   * Etude sur la transparence des contrats minier, pétrolier et forestier. (<https://app.itierca.com/assets/images/rapport/ETUDE%20SUR%20LA%20TRANSPARENCE%20DES%20CONTRATS%20MINIER%20PETROLIER%20ET%20FORESTIER%20EN%20RCA.pdf>)   Les données de cette étude ont permis d’identifier les obstacles potentiels à la publication des contrats et des propriétés effectives. Elles ont également contribué à la reforme en cours du cadastre minier et à la révision du Code Minier.   * Rapport ITIE 2020. (<https://app.itierca.com/assets/images/rapport/Rapport%20ITIE%20RCA%202020_Final.pdf>) * Rapport ITIE 2021. (<https://app.itierca.com/assets/images/rapport/RAPPORT%20ITIE%20RCA%202021.pdf>)   Les recommandations pertinentes des Rapports ITIE-RCA 2020 et 2021 ont permis d’identifier les défis du secteur et d’en définir comme objectifs à considérer dans le plan de travail. |

1. L’ITIE a informé les évolutions des politiques ou pratiques du secteur extractif.

|  |
| --- |
| L’ITIE a influencé la politique du Gouvernement en Centrafrique :   * Ouverture du secteur aux débats publics à travers les sessions du CNP, les conférences de presse sur les Rapports ITIE et les informations sur le secteur extractif * Politique de transparence de l’ITIE prônée par le Gouvernement dans d’autres secteurs tels que la forêt ; * Réforme de la Constitution de 2016 notamment l’article 60 qui est aujourd’hui renforcé dans le nouveau Code minier dont le projet est en cours. |

# Partie IV : Retour d’information des parties prenantes et adoption par le GMP

**20. Décrivez les opportunités données aux parties prenantes au-delà des membres du GMP de donner leur retour sur le processus ITIE, y compris sur le plan de travail ITIE.**

|  |
| --- |
| L’opportunité de retour d’information est ouverte et les contributions sur la mise en œuvre et le plan de travail est attendue. Jusque là, les parties prenantes membres du Comité National de Pilotage n’ont pas encore fait remonter au GMP les compte-rendu de leurs activités. |

**21. Décrivez comment les retours des parties prenantes au-delà des membres du GMP ont été pris en compte dans l’examen des résultats et de l’impact de la mise en œuvre de l’ITIE.**

|  |
| --- |
| Les parties prenantes non membres sont autorisées à siéger au Comité National de Pilotage à leur demande et peuvent poser directement leur préoccupation au Comité. |

**22. Date à laquelle le GMP adopte cette contribution et information sur la façon pour le public d’y accéder, par exemple un lien vers le site national de l’ITIE.**

|  |
| --- |
| Il n’y a pas de date notée pour certifier l’authenticité de cette information en ce que les contributions peuvent être données téléphoniquement, verbalement ou lors des sessions. Seules celles dont elles ont été données lors des sessions. |